VILLE DE SAINT-ASTIER

la Gazette ASTÉRIENNE

NUMÉRO 13

tri mestriel Juillet 2022

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE SAINT-ASTIER

édito

Chère Astérienne,
cher Astérien,

En cette période quelque peu agitée, on a envie de se cramponner à des plaisirs simples quand on voit certaines images de désolation et de désespoir humain à quelques heures de chez nous.

Oui, la guerre est à nos portes.
Oui, elle a des répercussions sur nos conforts de vie.
Oui, la situation économique de la France est catastrophique.

Oui notre pouvoir d'achat est impacté et oui nous sommes toutes et tous inquiet(e)s pour la rentrée.

Mais restons positifs, ne perdons pas espoir !

Et si nous abordions l'été en nous recentrant sur nos valeurs familiales, sur nos amis, en profitant pleinement des avantages offerts par notre commune nichée dans cette si belle Dordogne.

Ecoutons les rires de nos enfants et les contes de nos aînés.

Partageons des moments de détente et de convivialité à la terrasse d'un bar, autour d'un barbecue, d'une table, d'un pique-nique, au bord de l'Isle, devant un feu d'artifice, en écoutant un concert ou bien en regardant un film sous les étoiles.

Les jours de marché, dégustons ce que nous offre la nature : fruits, légumes, fromages, vins, pluie ou soleil.

Soucions-nous de rendre les beaux jours les plus agréables possibles, prenons les choses du bon côté et faisons confiance à notre résilience.

Pour ma part, dans le périmètre de confiance que vous m'avez accordée et renouvelée, je persiste, aux côtés de l'équipe que j'ai l'honneur de conduire, à tout mettre en place afin que la vie demeure agréable à Saint-Astier.

Bel été.

Élisabeth MARTY
Maire de Saint-Astier
Vice-présidente de la CCIVS

CÉRÉMONIES

Le 8 mai 2022, la Municipalité a organisé la commémoration du 77ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. Ce moment solennel, nous a permis de nous recueillir tous ensemble, sur cette page de l'histoire emplit de joie malgré tous les sacrifices subis durant ce conflit mondial.

Les autorités militaires et civiles étaient nombreuses en ce jour, le chef d'escadron HOUEL représentait le CNEFG, le capitaine CONSTANTIN commandant de la COB de Saint-Astier représentait le groupement de la gendarmerie départementale et la compagnie de Périgueux, le major PICOD commandant le peloton motorisé de Saint-Astier, M. PORTIER conseiller technique de la défense de la 13ème BSMAT avec un détachement, le lieutenant CANADO commandant le centre de secours de Saint-Astier avec un détachement.

M. Jacques RANOUX, conseiller départemental du canton de Saint-Astier - vice-président de la CCIVS et Mme Elisabeth MARTY, Maire de Saint-Astier et Vice-Présidente à la CCIVS.

Les présidents des associations d'anciens combattants et leurs porte-drapeaux

M. CHARRIER, directeur de la Maison d'Arrêt de Périgueux.

M. VULLIET Principal du collège Arthur Rimbaud était accompagné de l'équipe pédagogique de la classe de défense, composée de Mmes COMMUNIER, MALESKI-BREUILLE et M. HERMANOWIETZ.

La classe de défense du collège Arthur Rimbaud a participé pleinement à cette cérémonie, en prenant part à différentes lectures, notamment celui d'un essai choisi par les élèves, intitulé « L'imprescriptible » de Vladimir Jankélévitch

Ainsi le lien inter-générationnel est non seulement préservé, mais renforcé.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES ET MARCHE POUR BRISER LE SILENCE !

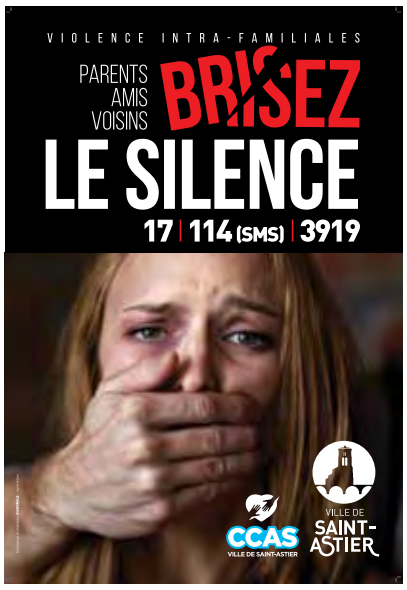

Mardi 8 Mars 2022, à l'occasion de la journée de la femme, la Maison de Protection des Familles, en partenariat avec la mairie de Saint-Astier a organisé une marche gratuite afin d'échanger et libérer la parole.

Au départ de la mairie à 14h30, la randonnée, ayant pour but de sensibiliser aux violences intrafamiliales, s'est déroulée le long de la voie verte.

S'en est suivie une petite réception à la salle du conseil pour partager un moment de convivialité où chaque randonneur a reçu une fleur offerte par Monceau Fleurs Périgueux, partenaire de l'évènement.

Face aux violences, Brisez le silence…

Telle est l'invitation de la nouvelle campagne de communication de la commune afin de lutter contre les violences intrafamiliales. Cette campagne de sensibilisation, lancée en avril 2022, a pour but d'amener les victimes à libérer la parole, de sortir du silence et les encourager à demander de l'aide.

En France, une femme sur dix déclare avoir subi des violences conjugales. C'est ainsi que la vitrine du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Astier a été habillée d'une vitrophanie frappante qui a pour but d'interpeller les habitants et de porter secours aux victimes.

LA FABRIQUE MULTIPLIE LES ACTIONS POUR S'ADRESSER À TOUS LES PUBLICS

Avec **9200 spectateurs** accueillis entre janvier et juillet 2022, le centre culturel-cinéma municipal retrouve peu à peu ses niveaux de fréquentation d'avant la crise sanitaire.

Côté spectacle, malgré deux annulations et l'interdiction des grands concerts debout, l'affluence de la saison culturelle 2021-2022 a été très satisfaisante avec 4000 spectateurs comptabilisés et de nombreuses représentations à guichet fermé.

Côté cinéma et en complément de la programmation hebdomadaire, La Fabrique a fait le choix d'intensifier ses actions de médiation et de sensibilisation en direction du jeune public. Elle a notamment développé de nouvelles propositions mensuelles en direction des **12-15 ans et 16-25 ans** en partenariat avec le service jeunesse de la CCIVS et de la Mission locale. Ces actions viennent en complément du Festival cinéma jeune public organisé en février mais aussi des dispositifs École et cinéma et Collège au cinéma pilotés à l'échelle départementale par Ciné Passion. Cette année à La Fabrique, **1000 écoliers et 700 collégiens** du secteur auront pu développer leur culture cinématographique et découvrir plusieurs films de référence. Au total, **102 séances pédagogiques** ont été proposées et **4735 spectateurs scolaires** comptabilisés.

Autre nouveauté, La Fabrique a accueilli début juin **des collèges et lycées de tout le département** pour une grande journée de visionnement et de partage de leurs réalisations et courts-métrages.

Également soucieuse de s'adresser aux plus âgés éloignés du cinéma, La Fabrique a récemment créé les séances « **Cinéma séniors** » en collaboration avec la Résidence autonomie de Saint-Astier et les maisons de retraite du secteur. Cette initiative prolonge le travail préalable de la médiatrice culturelle du cinéma dans les établissements.

Ces derniers mois enfin, La Fabrique a renforcé sa politique d'animation et proposé un riche programme d'événements en partenariat avec des acteurs locaux : **festival départemental Cinespañol**, **ciné-débat** « Notre-Dame brûle » avec les pompiers de Saint-Astier, la SOCRA et la Paroisse, **soirée fantastique, ciné-histoire, Parcours du cœur** avec le club « Cœur et Santé d'Annesse et Beaulieu » et l'Amicale Laïque de Saint-Astier, **ciné-occitan** avec la Cie Lilo ou encore **Ciné-Rencontre** autour de Top-Gun : Maverick avec la présence d'un ancien pilote de chasse astérien.

12 séances d'été en plein air, à Saint-Astier et dans 10 autres communes voisines, sont au programme avec le soutien de la ville de Saint-Astier, de la CCIVS, de Ciné Passion, des municipalités, associations et comités des fêtes concernés.

LE TROQUET VAGABOND

un week-end bien animé pour les astériennes et astériens.

Le plus petit festival de bières artisanales ambulant s'est installé à Saint-Astier du **jeudi 5 au samedi 7 mai** transformant ainsi le Petit Pré en guinguette chaleureuse et animée.

La météo clémente, le cadre enchanteur, la bonne humeur du Troquet et leurs animations auront permis de passer des moments conviviaux entre amis ou en famille. Pour les amateurs de bière, ce fut l'occasion de goûter des bières artisanales du Sud-Ouest plus originales les unes que les autres : IPA à la rose, Blanche Abricot, Blanche Citron Basilic…

Vendredi 6 mai, le concert de Samantha Ferrando, la chanteuse d'Annesse-et-Beaulieu qui avait participé à « The Voice » a fait un tabac sur la scène, accompagnée par Les Voizins de palier avant de laisser place au karaoké.

Trois foodtrucks ont assuré la restauration : Chez Raynald, spécialités réunionnaises, la ferme de Fontroubade de Manzac-sur-Vern et La Cuisina roulettes de Marsac-sur-l'Isle. **850 repas ont été servis uniquement le vendredi soir.**

VOYAGE DANS LE TEMPS

avec les Puces des Rétro-campeurs

L'association Lezamis Rétrocampeurs a rencontré un vif succès pour la 2ème édition des Puces du Rétrocampeur au petit pré de Saint-Astier, les 4 et 5 juin 2022.

Ce sont près de 4000 visiteurs enregistrés par l'association sur les deux jours venus de toute la région Aquitaine pour admirer les objets et voitures d'antan des plus de 200 exposants.

Etait au programme : Reconstitution d'un camping des années 60/70 avec plus de 70 équipages, soirée guinguette rock, yéyé, déballage vintage, bourse vélo et camping…

LA FÊTE DE LA MUSIQUE À SAINT-ASTIER !

Samedi 18 juin 2022, organisée par l'association Virus Prod. Plus d'une quarantaine d'artistes ont animé Saint-Astier sur 4 scènes : marronniers, église, place Saint-Astier et 14 juillet) .

Mardi 21 juin 2022, les musiciens des instruments acoustiques du Conservatoire à rayonnement départemental : violons, guitares, pianos, flûtes, saxophones, des plus jeunes jusqu'aux professeurs, et l'Ensemble de Sax de Ribérac ont joué en plein air, de 17h à 20h, le long de la Fabrique.

France Bleu à La Fabrique :

Dans le cadre de son émission La Nouvelle scène Aquitaine, France Bleu a enregistré deux interviews avec les artistes Allan Védé et Djélicious, suivis d'une soirée double concert.

COLLÈGE ARTHUR-RIMBAUD : UNE BELLE ANNÉE S'ACHÈVE

L'année scolaire 2021-2022 aura été dynamisée par de très nombreux projets.

Le partenariat Gendarmerie entre une classe de 3e et le C.N.E.F.G. a passionné les élèves, qui se sont vus offrir une ouverture nouvelle vers les Sapeurs-pompiers ; la participation aux commémorations municipales du 11 novembre et du 8 mai ont été remarquables.

Les sorties culturelles, notamment à La Fabrique, ont permis à tous les collégiens d'étendre leurs connaissances et leur culture, dans des programmations ambitieuses.

Si les voyages n'ont pas encore repris, les sorties à la journée se sont multipliées : château des Milandes, pôle international de Préhistoire, volcans d'Auvergne, et tant d'autres.

La générosité des élèves s'est illustrée par une gigantesque collecte de produits pour l'Ukraine, ainsi qu'une course solidaire, permettant un don de près de 4 000 euros à la Ligue contre le cancer.

Le lien avec les écoles du secteur s'est renforcé, avec une nouveauté : une soirée Portes ouvertes dédiée aux futurs parents de 6e. La même cohérence est maintenue pour les 3e, avec les lycées Jay-de-Beaufort et Albert-Claveille de Périgueux.

L'éducation citoyenne n'est pas en reste, avec plusieurs interventions de la gendarmerie départementale de Saint-Astier (prévention des drogues et des violences) et du centre de planification et d'éducation familiale de Périgueux.

L'approvisionnement du self et les plats, tous préparés sur place, continuent à faire la part belle au bio et au local.

Grâce au dynamisme des parents d'élèves du Cipec, un bal de fin d'année permet désormais aux 3e de se dire au revoir avant les grandes vacances et le départ vers le lycée.

En bref, l'année 2021-2022 se termine pour le mieux, et les très bons effectifs attendus pour septembre (550 élèves) ne peuvent que suggérer l'optimisme !

C'EST DÉJÀ L'ÉTÉ AU CAMPING LE PONTET***!

Verdoyant, fleuri, et illuminé de cette lumière printanière, filtrée par les somptueux végétaux implantés sur les 5 hectares du site.

Chuttt, nous y sommes ! Bercés par le clapotis de la rivière "L'isle" rafraichissante qui borde les emplacements du camping.

Déjà, les locations sont pleines de vies et accueillent des clients de tout horizon car les occasions ne manquent pas pour séjourner à Saint Astier. L'endroit est idéal pour se reposer, lire ou pêcher, rendre visite à un proche, flâner, visiter et même travailler s'étonne Noëlle. !

Bon nombre d'ouvriers et artisans y élisent domicile quelques jours, le temps d'un chantier "Bien plus sympa qu'à l'hôtel" , qui après une journée de travail, se retrouvent sur le terrain de pétanque en se croyant "presque" en vacances. C'est ça, un séjour à Saint Astier.

Pour vivre pleinement son séjour nature, "A fond la forme !" des tentes Décatlhon s'invitent même sur les emplacements! Superbes et toutes équipées (hors sanitaires) de 2 ou 3 chambres (4 ou 6 personnes) avec un séjour indépendant. Ces tentes sont disponibles à la location à partir de 2 nuits minimum pour vivre l'expérience Plein-air !

Cette année, l'aire de jeux enfant s'aggrandit pour le bonheur des plus petits qui découvriront la tour et son toboggan !

Côté réservation, c'est l'optimisme qui règne avec des plannings encourageants nous confie Alain, le directeur du camping, tout sourire aux lèvres, évocateur d'un soulagement attendu depuis 2 ans.

Information / réservation : http://www.camping-le-pontet.com

C'EST L'ÉTÉ DES ABEILLES À SAINT-ASTIER !

Depuis 3 ans, un thème est choisi afin de décorer la commune de Saint-Astier en lien avec les animations de l'été.

En 2022, le thème choisi est celui des « abeilles ».

Maillon indispensable à la protection de notre biodiversité, les abeilles jouent un rôle d'importance dans le bon équilibre des écosystèmes qui nous entourent. La plantation de diverses espèces de fleurs enrichit la qualité de l'alimentation des abeilles, ainsi l'un des grands projets de la municipalité est de raccourcir les distances pour les insectes et favoriser les liens entre les arbres et la rivière. La plantation d'arbres dans les villages, d'arbustes dans le centre-bourg et au Petit Pré permet aux abeilles de parcourir des distances plus courtes à travers la ville et de se rapprocher de la rivière.

Plus symboliquement, les fleurs des massifs seront jaunes. Les rues, le boulevard ainsi que le rond-point de Saint-Astier ont été décorées de **ruches offertes par le Rucher du Périgord**.

Le centre culturel La Fabrique et la municipalité ont organisé la « semaine des abeilles », avec 6 jours d'exposition (4 au 9 juillet) sur le thème des abeilles à la Fabrique, avec dégustation de miel, propolis…

2 projections cinématographiques le mercredi 6 juillet dont un ciné/débat à 20h30. Le rucher du Périgord sera sur les marchés du 21 juillet et du 11 août afin de sensibiliser sur la protection et le rôle des abeilles, présentation des actions du Rucher et dégustation de miel.

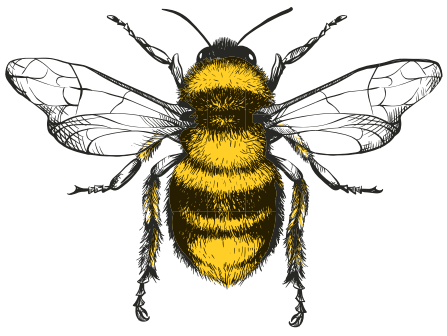

Les Mardis de l'été
UNE GUINGUETTE ÉPHEMÈRE AU PETIT PRÉ

NOUVEAUTÉ

Pour cette saison estivale, la municipalité mise sur une nouvelle formule festive pour vous faire vibrer et animer vos soirées d'été.

Face aux succès rencontré lors du Festival de la bière et des Puces du Rétrocampeurs au Petit Pré, cet espace naturel, chaleureux prisé des astériens et des touristes se transformera en guinguette les mardis soir d'été.

Des marchés gourmands de producteurs raviront vos papilles et des concerts variés accompagneront vos mardis soir - les 19 et 26 juillet et les 2 et 9 août - à partir de 19h 00.

Des dégustations de produits locaux, des food truck et buvettes pimenteront vos soirées, le tout dans une ambiance musicale.

Deux cinés plein air viendront entamer et clôturer la saison au Petit Pré, les mardis 12 juillet et 16 août à 22h00.

1 030 593 €, AU PROFIT DES ASTÉRIENS SERONT INVESTIS EN 2022 SANS RECOURS À L'EMPRUNT

COMMENT LES INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE SONT-ILS FINANCÉS ?

Ils sont financés par :

- Un virement de la section de fonctionnement : **1 008 365 €**
- Le fonds de compensation de la TVA : **135 000 €**
- Les excédents de fonctionnement capitalisés : **1 016 000 €**
- La taxe d'aménagement : **10 000 €**
- Les amortissements : **393 200 €**
- **Aucun recours à des emprunts nouveaux**

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE NE PAS CONTRACTER SYSTÉMATIQUEMENT DE NOUVEAUX EMPRUNTS ?

Tout simplement afin de continuer à baisser la dette de la commune et de réduire les charges financières, ainsi nous pouvons continuer la baisse de la taxe du foncier bâti et non bâti.

En effet, si au cours de ce mandat, les projets de la salle polyvalente ou de la médiathèque nécessitent un nouvel emprunt, nous pourrons, sans fragiliser la situation financière de la commune, le contracter.

QUEL EST LE MONTANT DE L'EMPRUNT QUE LA COMMUNE DOIT REMBOURSER EN 2022 ?

519 872 € est le capital des emprunts à rembourser pour 2022.

À COMBIEN S'ÉLÈVE LA DETTE ?

L'encours de la dette consolidée au 31 décembre 2021 est **6 054 309 euros**. Il était de 6 954 522 euros au 31 décembre 2020. Malgré l'emprunt pour la maison de santé, la dette poursuit sa baisse.

QUEL EST LE MONTANT D'INVESTISSEMENT PRÉVU POUR 2022 ?

Cette année, la commune pourra investir au service de la population **1 030 593 €** en autofinancement.

7 189 603 €
EST LE BUDGET PRÉVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT POUR 2022

QU'EST-CE QU'UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT ?

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Il est constitué de dépenses et de recettes de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement sont : les salaires du personnel municipal, l'entretien des bâtiments publics et leur consommation, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les subventions aux associations, les intérêts des emprunts et les attributions de compensations versées à la Communauté des Communes Isle Vern et Salembre.

Les recettes de fonctionnement sont : les impôts locaux, les dotations versées par l'Etat, les loyers perçus pour des immeubles dont la commune est propriétaire comme par exemple la maison de santé mais aussi les sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (les cours de l'école de danse, les ventes de billets pour la saison culturelle, les locations de salle ou bien les études du soir pour les élèves).

88 950 € DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Associations sportives
64 750 €

Education culture
18 500 €

Associations sociales et humanitaires
3 725 €

Economie tourisme environnement
1 400 €

Autres
575 €

Réserves
1 050 €

DEPUIS 2014 LA DETTE A FONDU DE 45,44 %
SOIT UNE BAISSE DE 5 043 782 € DEPUIS 2014

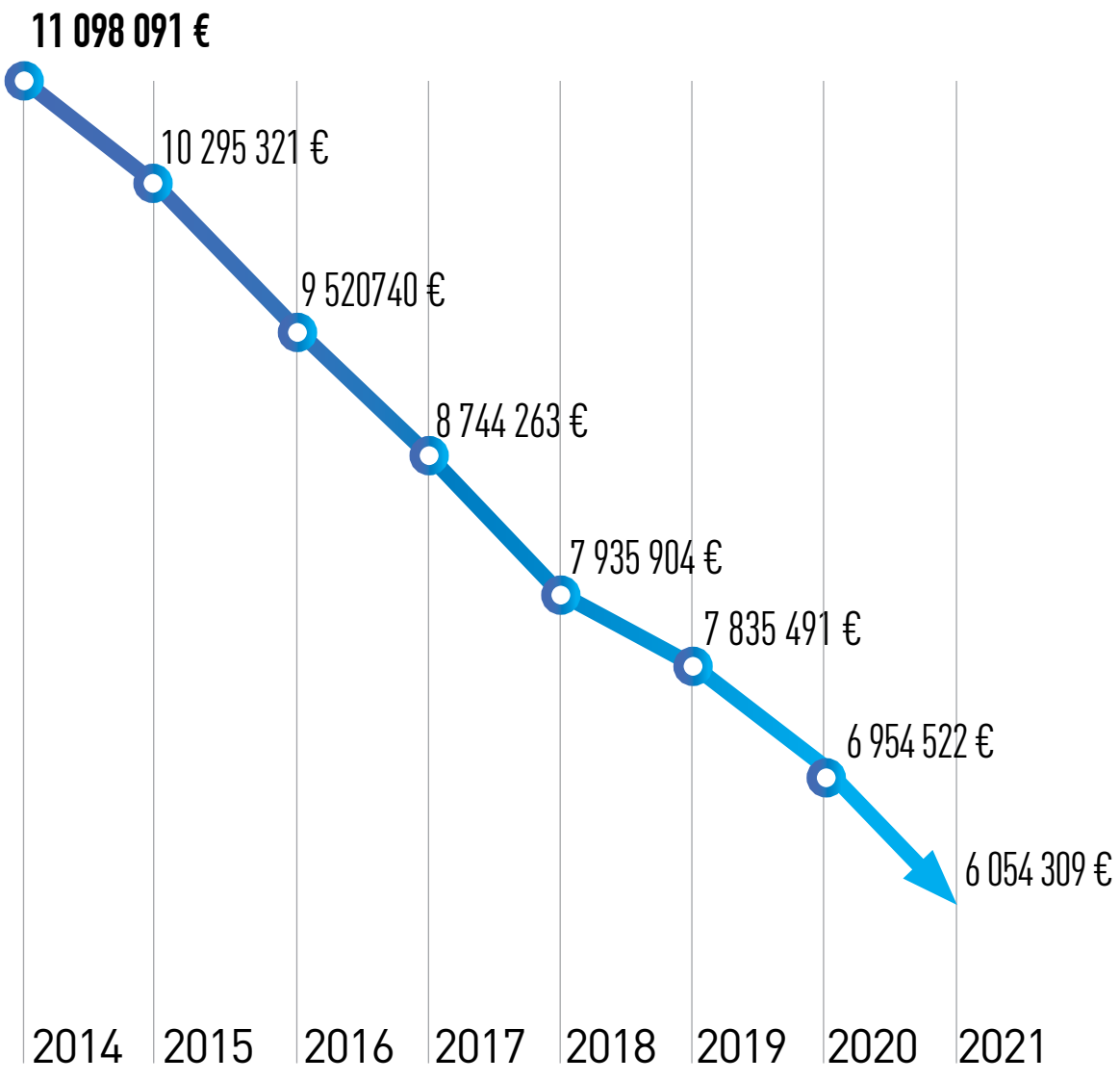

-3%
BAISSE DU TAUX FONCIER BÂTI ET NON BÂTI **POUR 2022**

-3%
BAISSE DU TAUX FONCIER BÂTI ET NON BÂTI **POUR 2021**

-5%
BAISSE DU TAUX FONCIER BÂTI ET NON BÂTI **POUR 2020**

-3%
BAISSE DU TAUX FONCIER BÂTI **POUR 2019**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : SA MISSION

CCAS
VILLE DE SAINT-ASTIER

Etablissement public administratif géré par un conseil d'administration présidé par Elisabeth MARTY, Maire de Saint-Astier.

- Structure de proximité
- Met en place la politique sociale de la commune, anime une action générale de prévention et de développement social.
- Travaille en lien étroit avec les institutions publiques et privées.
- Lutte contre toutes formes d'exclusion
- Favorise la cohésion sociale
- Recherche les réponses les plus pertinentes aux besoins exprimés par la population.

AIDE SOCIALE

Aide sociale légale auprès des personnes âgées et handicapées pour le montage des dossiers :

- Pour le placement en établissement d'hébergement pour personnes âgées, obligations alimentaires.
- Pour l'intervention de services d'aides à domicile.
- Pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).
- Pour le placement en structure d'hébergement pour personnes handicapées.
- Pour l'office National des Anciens combattants (ONAC).
- **Aide sociale facultative, en lien avec le CIAS de la CCIVS.**

QUEL EST LE BUDGET PRINCIPAL du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) POUR 2022 ?

328 363 €
fonctionnement
et investissement compris

QUEL EST LE BUDGET de la résidence Les Pavillons des Forêts POUR 2022 ?

732 835 €
fonctionnement
et investissement compris

Ce qui fait un total de

1 061 198 €

pour la vie sociale sur la commune de Saint-Astier

DISTRIBUTION DE GOURDES AUX AGENTS DE LA MAIRIE DE SAINT-ASTIER

A l'occasion de la semaine Qualité de Vie au Travail, une gourde isotherme a été distribuée à chaque agent des différents services municipaux.

Cette demande vient à l'origine des Services Techniques, qui, durant chaque été recevaient une palette d'eau dans des bouteilles en plastique.

La municipalité espère, par ce geste, donner l'exemple à tous les citoyens et réduire la consommation de plastique.

TRAVAUX VIVALDI

Les travaux d'aménagements urbains aux abords du restaurant scolaire de Mounet Sully laissent enfin un aperçu du projet final.

L'espace entre la salle de musculation et le parvis du restaurant a été embelli grâce à l'implantation d'une surface végétalisée d'environ 400 m2. De nombreuses plantes et arbustes ont été plantés par les services techniques municipaux et des bouleaux viennent ombrager l'espace.

L'éclairage public est en attente de livraison.

A été posée une structure métallique conçue par les services techniques de la commune afin d'ombrager l'espace.

L'étude sur une partie de l'avenue Clémenceau et le parking de la salle des fêtes arrive à terme et va être présentée aux riverains à la rentrée.

ANIMAL ENFERMÉ DANS UN VÉHICULE GARÉ EN PLEIN SOLEIL :

ATTENTION, PIÈGE MORTEL !

Comment réagir lorsqu'on trouve un animal enfermé dans un véhicule ?

Essayer d'abord d'avertir le propriétaire.

Si vous ne le trouvez pas, appelez rapidement la police ou la gendarmerie locale afin de faire procéder à l'ouverture du véhicule.

Après l'évacuation d'un animal enfermé dans un véhicule : que faire ?

Placez l'animal à l'ombre, rafraîchissez-le avec de l'eau tempérée et donnez-lui bien sûr à boire, mais en petites quantités et toujours avec de l'eau tempérée.

Une visite chez le vétérinaire est conseillée lorsque le chien semble avoir récupéré.

JARDINS & PAYSAGES

S'est tenue à Campagne la journée des Jardins & Paysages organisée par le Conseil départemental.

Environ 150 personnes étaient présentes, 65% d'élus, le reste étant des entreprises paysagères, du végétal et des associations.

Après une introduction, différents intervenants nous ont exposé leur conception sur l'aménagement des espaces verts et l'importance de protéger la biodiversité tant végétale qu'animale.

Nous avons écouté M. Serra (Serra Paysage) qui vient de recevoir un premier prix pour la composition d'un jardin éphémère, jardin qui a été exposé au jardin des Tuileries à Paris et installé à Périgueux espace F. Mitterand.

La marque « végétal local » nous a été présentée, les associations « Prom'haies » et AFAC.

Un retour en expérience de la végétalisation du site de Lascaux présenté par M. Delage F. (CD24)

Et pour terminer une architecte paysagiste, Mme Vigier M. nous a présenté deux projets qu'elle a réalisés sur le département. Conciliation d'enjeux de loisirs et environnementaux ainsi que sensibilisation au respect du Vivant.

Très belle journée enrichissante qui donne des idées d'aménagement pour la ville.

LE LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Lancée dans une démarche de valorisation de ses ressources et de son patrimoine, la ville de Saint-Astier, déjà récompensée et labellisée 1 fleur en 2019, **concourt pour l'obtention du label Villes et Villages fleuris - 2ème fleur.**

Le label « Villes et Villages fleuris » vient récompenser l'aboutissement de nombreux efforts fournis par l'équipe municipale, les agents municipaux et les administrés. Il valorise et récompense les communes qui œuvrent à la promotion et à la protection de leur patrimoine naturel et de leurs espaces verts dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants et des touristes.

Aujourd'hui, la commune s'engage dans une démarche de valorisation et de dynamisation du territoire.

Les projets d'aménagement de la commune sont nombreux, ils permettent de mettre en valeur les différents espaces et de créer une dynamique de quartier. Le passage du jury a eu lieu le 7 juillet 2022.

PRÉVENTION CANICULE 2022

Face aux fortes chaleurs, nous rappelons à tous que le Plan National Canicule prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables, isolées.

LA COMMUNE DE SAINT-ASTIER RESTE MOBILISÉE : **il vous est possible de vous inscrire sur un registre nominatif en composant le 05 53 02 42 97, numero de référence « Canicule 2022 », du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Astier pour tout renseignement ou demande d'inscription.**

N'HÉSITEZ PAS À NOUS FAIRE PART D'UNE PERSONNE EN DIFFICULTÉ.

LA CRÉATION DE JARDINS PÉDAGOGIQUES RÉCOMPENSÉE !

Faire découvrir des espèces végétales, des légumes anciens et apprendre aux jeunes enfants le cycle des saisons du monde végétal au travers d'exemples concrets, c'est l'initiative des animateurs du centre de loisirs petite enfance de Gimel, pour créer un jardin pédagogique.

Le potager conçu et décoré par les enfants du centre de loisirs petite enfance de Gimel donne aujourd'hui ses premières fraises, mûres, radis et de la menthe. Inscrits au concours des maisons fleuris et potagers, leurs efforts ont été récompensés. Un diplôme a été remis à chaque jardinier en herbe et un prix leur sera décerné en septembre. Lors du passage du jury, Valérie Laporte, responsable du centre, a expliqué qu'avec leur récolte, les enfants ont pu préparer une bonne tarte aux fraises et du sirop de menthe.

Le jardinage est une activité ludo-pédagogique. Elle permet aux enfants d'être dehors, de s'amuser tout en faisant des découvertes. Jardiner stimule aussi leurs sens : toucher la terre, sentir une fleur, goûter une tomate fraîchement cueillie, observer les insectes et entendre les oiseaux. En mars 2022, les agents des espaces verts ont créé un jardin pédagogique à l'école Mounet Sully.

Tribune des élus de la liste « Avec Vous Saint Astier Autrement »

Des choix budgétaires discutables !

Comme les années précédentes, nous n'avons pas voté le budget principal car certains choix budgétaires réalisés par Mme MARTY et sa majorité restent très discutables
Dans ses orientations budgétaires, notre maire annonçait : « Encadrer les charges à caractère général afin de pouvoir bénéficier d'un autofinancement suffisant pour le budget d'investissement »

Alors pourquoi proposer une dépense 2022 de 100 700€ pour le compte fêtes et cérémonies alors que la dépense réelle 2021 a été de 76 795 € pour un prévisionnel 2021 de 75 200€. Cela représente une augmentation de budget à budget de 33,9% ??? , il est à noter que ce poste représentait avant la crise COVID, une dépense de 85438€ en 2019.
De plus nous avons dénoncé une coupe arbitraire d'1/3 soit -2000€ dans l'attribution de la subvention à FET'ASTIER, association qui organise notamment chaque année le festival des bandas ?

Au chapitre des investissements,

> Nous nous interrogeons, comme beaucoup d'Astériens, sur la pertinence de maintenir le projet de passerelle sur l'ilot du Pontet, n'y a-t-il pas plus urgent en ces temps de crise budgétaire ?

> Nous nous inquiétons de voir qu'après l'abandon du projet d'hôtel et centre de formation à la place de l'ancien collège, aucun nouveau projet n'émerge, ce qui fera qu'à terme la commune va devoir supporter la démolition coûteuse, pour cause d'amiante, de ce dernier.

> Nous sommes inquiets de voir le peu d'intérêt que porte la commune à l'entretien de notre église, à toujours différer des travaux d'entretien (toiture,....) qui deviennent urgents, cela va finir par coûter cher à la commune !

Nous avons bien sûr, voté la baisse de 3% de la part communale de la taxe foncière en regrettant malgré tout que cette dernière ne compense pas la hausse annoncée de 3,4% de la valeur locative.

Maison France Services : Suite
Dans le dernier bulletin municipal, nous vous faisions part de l'abandon, suite notamment au vote défavorable des élus majoritaires de la commune de Saint Astier, du projet de Maison France Services porté par la communauté de communes. Cette dernière devait s'installer sur notre commune dans les locaux de la CCIVS.
Le 3/05, Sud-Ouest titrait : « Refusée à Saint-Astier, la Maison France Services est demandée par Coursac » si cette demande est acceptée par le préfet, nous aurons donc une maison de service aux publics sur le canton, mais bien peu centrale pour les habitants de celui-ci et en particulier pour les astériens !

La menace du COVID semblant s'éloigner avec le retour de la chaleur, nous souhaitons un bon été à tous

Carolle BARDELOT - Daniel BENOIST - Sandra DECHENOIX-TOURENNE -Thierry GOUSSARD - Stéphanie HERIGNY - Stéphane SAVOGLOU
page facebook : Elus Saint-Astier Autrement

ÉQUIPE MAJORITAIRE

NOUS ADRESSONS TOUS NOS VŒUX DE PAIX AU PEUPLE UKRAINIEN

Chère Astérienne, cher Astérien,

Oui, nous avons voté contre le budget de la communauté des communes Isle Vern et Salembre.

Nous tenions à vous faire part des raisons pour lesquelles nous n'avons pas validé ce budget.

> En premier lieu, l'arrivée hors délai des documents budgétaires, ne nous permettant pas ainsi la préparation de ce conseil.
En effet, le code général des collectivités oblige un délai de 5 jours ouvrés dans l'envoi des documents officiels.

> Le déficit d'investissement s'élevant à 2 018 808 € nous préoccupe.

> Le Ratio de désendettement, tous budgets confondus est de 15,1 années.
Pour rappel, le surendettement d'une collectivité est avéré quand il dépasse les 12 ans.

> La capacité d'Autofinancement nette par habitant a diminué entre 2020 et 2021 de 5 euros, elle est à ce jour de 33 €/ habitant.

> Le Fond de Roulement en nombre de jours de charges réelles est de 9,5 jours. Même s'il n'est pas normé la prudence serait qu'il soit au moins de 30 jours.
Le Fond de Roulement permet de payer les factures dans les temps et assure le décalage entre décaissement et encaissement.

> Nous ne connaissons pas le montant des factures 2021 non rattachées, non payées et reportées sur le budget 2022.

> Les charges incompressibles sont de 67,08% des recettes de fonctionnement, ce qui laisse très peu de marge de manœuvre.

> La masse salariale s'élève à plus de 65% des dépenses totales réelles du budget de fonctionnement.

> Cette condition financière très tendue oblige le maintien d'une autorisation de découvert de 2 000 000 € avec frais bancaires.

Dans cette période d'instabilité que connait notre pays, alors que l**e pouvoir d'achat demeure la priorité pour un bon nombre de périgourdines et périgourdins, que notre volonté politique est de baisser le taux communal du foncier bâti il est difficile pour notre groupe de fermer les yeux sur une telle situation.**

Nous réaffirmons que la Communauté des communes Isle Vern et Salembre sera obligée d'augmenter de façon importante ses impôts en 2023.
En 7 ans, les contribuables de notre territoire auront supporté plus de 100 % d'augmentation fiscale.

Il est regrettable que le leader de l'opposition astérienne, conseiller communautaire, valide d'année en année le budget incertain de la CCIVS et ses augmentations d'impôts alors que le pouvoir d'achat de chacun est en danger.

Elisabeth MARTY, Dominique BASTIER, Gaële ROBERT, Frank PONS, Catherine ROUSSEAUX, Johnny VILAIN, Cendrine VILLEPONTOUX, Jean-Bernard MARTIN, Christiane PERRIN, Olivier BEDJIDIAN, Valérie LAVIGNAC, Sébastien DORBES, Valérie CARON, Thierry AMALRIC, Martine HIVERT, Frédéric GARLOPEAU, Isabelle GARREAU, Patrick BALES, Sylvie RAULT, Bernard LEGER, Mylène THOMES, Alain DEPIS, Séverine DEPIS.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

2022 est une année charnière dans la collecte et la gestion des déchets ménagers. Progressivement les containers sur roulettes vont être retirés.

Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne SMD3 est en train de multiplier les points d'apport volontaire (PAV) sur la commune.

Pour tout contact : **09 71 00 84 24**

Une prochaine tranche d'installation de ces points va être réalisée (Centre-ville et les secteurs de Nouaillac, Tamarelle, route des Roches, Leybardie, Crognac). D'autres sont encore à l'étude notamment en recherchant des emplacements (Fontaneau, Nicoulou, Le Perrier, Les 4 routes, Rougerie...)

IMPORTANT :

- **Tous les particuliers, tous les professionnels et toutes les associations** doivent s'inscrire auprès du SMD3.

- **Les personnes en perte d'autonomie** pourront s'inscrire à un service spécial de collecte sous conditions auprès du SMD3.

Une brochure détaillée et explicative est disponible sur le site internet du SMD3 : smd3.fr

PERMANENCES JURIDIQUES

INFO DROITS

Un juriste de l'Association InfoDroits assure une permanence d'information juridique gratuite le 2ème mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, au Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Astier. Celui-ci pourra répondre à vos questions et vous donner des informations juridiques en respectant le principe de confidentialité.
La prochaine permanence aura lieu le 13 juillet.
Vous pouvez prendre rendez-vous au **05 56 45 25 21**, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Auxiliaire de justice auprès du Tribunal d'Instance de Périgueux, le conciliateur de justice est chargé de rechercher une solution amiable aux litiges dont il est saisi. Il agit soit sur saisine directe, soit sur délégation du juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties et pour une durée limitée.
Le conciliateur peut intervenir en cas de conflit entre : propriétaires et locataires, consommateurs et professionnels, copropriétaires, voisins, fournisseurs et clients.
Pour tout renseignement, contacter M. Guerillot, conciliateur de justice des cantons de Saint-Astier et Vallée de l'Isle, qui reçoit uniquement sur rendez-vous à l'adresse **mail : jean-pierre.guerillot@conciliateurdejustice.fr ou au 06 18 47 35 31**. Consultation les 1er et 3ème mardis matin du mois dans les bureaux annexes de la mairie.

BIENVENUE À LOUIS FESTA ET À CERISE SA COMPAGNE

Formé à la grande école hôtelière Ferrandi, passionné par son métier, Monsieur Festa a travaillé dans des restaurants étoilés de la région parisienne.

Après deux séjours de « mise au vert » lors des différents confinements le couple de restaurateur est séduit par le Périgord et décide d'y rester. Suite à une saison comme sous-chef au restaurant étoilé le Moulin de l'Abbaye à Brantôme, suivie de la création d'une micro entreprise de vente à emporter Cerise et Louis décident de s'installer à leur compte et font l'acquisition du restaurant Astérien « Le Chapeau Rouge » et le baptisent « Les Singuliers ».

Pourquoi « Les Singuliers » ? Pour mettre en avant tout ce qui gravite autour d'un restaurant : les produits du terroir, les producteurs, nous avons déjà un bon réseau sur Saint-Astier, Saint-Aquilin et Saint-Germain du Salembre.

Une très importante rénovation de la cuisine, de la salle et de la terrasse est en cours de réalisation. En accord avec leur architecte des arches ont été créées à l'intérieur, ainsi elles rappellent celle de l'entrée du restaurant et celle du porche rue Gambetta.

Quotidiennement, selon les disponibilités et récoltes chez les producteurs, des mets, servis par une belle équipe, dans une ambiance chaleureuse, seront créés par Louis.

L'ouverture se fera le 15 juillet

les réservations sont ouvertes à l'adresse **contact@restaurantles singuliers.fr**

LE CRO IBÉRIQUE, L'ESPAGNE À SAINT-ASTIER

Perrine est son prénom, rien de très Espagnol... Diplômée de l'école Hôtelière, primée par l'Académie Nationale de cuisine elle est passionnée et créative.
Après avoir découvert la charcuterie fine Ibérique lors d'une expérience professionnelle, elle et sa famille pose leurs valises à Saint-astier avec l'envie d'entreprendre et de proposer aux amateurs de goûts ces saveurs exceptionnelles et authentiques.

Sa soif de découvertes et son addiction culinaire l'ont poussée à se plonger dans ces spécialités pour vous proposer un voyage gustatif dont vous vous souviendrez.

Le "fait- maison" et la quête des meilleurs produits sont sa ligne de conduite afin d'honorer pleinement vos papilles et vous revoir encore et toujours pour déguster le meilleur de la gastronomie espagnole.
Vous l'avez peut-être croisée sur le marché devant la mairie...

Le Cro'Ibérique, 8 rue Pasteur - 24110 Saint-Astier
Téléphone : 06 09 17 89 25 - Facebook : Le Cro ibérique saint-Astier
Mail : le-cro-iberique@orange.fr

M. ET MME POLETTO : UN RETOUR AUTOUR DU CHOCOLAT...

Le 1er juin dernier, la boutique HISTOIRE 2 GOUTS a ouvert ses portes rue Lafayette .

Cet établissement vous propose des produits gourmands : Chocolats, confiseries, biscuiterie ainsi que des glaces artisanales locales : Glaces JAVERZAC de Saint-Martial d'Artenset .

Commerçants à Saint- Astier pendant 12 ans, M. et Mme POLETTO ont vendu leur boulangerie en 2009. Aujourd'hui, ils se lancent dans une nouvelle aventure et vous réserveront le meilleur accueil dans leur nouvelle boutique. Que de gourmandises à découvrir...

C'EST L'HEURE DE LA RETRAITE POUR MADAME ET MONSIEUR MEY

Originaire de la région parisienne, des amis leur font découvrir la région. Ils décident de se reconvertir et achètent le bureau de tabac à Madame et Monsieur LACOURARIE.

Après 23 ans d'activité de buraliste c'est l'heure de la retraite et de profiter de leur temps libre.
Madame et Monsieur MEY tiennent à remercier leur clientèle pour leur fidélité et les rapports cordiaux qu'ils ont eu avec elle et souhaitent qu'elle reste fidèle à leurs successeurs.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Le couple originaire de bourgogne, Périgourdin depuis 2015, **Madame et Monsieur BOISGUERIN** sont tombés sous le charme de la petite ville de Saint-Astier.

Ils décident de changer de profession pour s'installer à leur compte.

La petite famille recherche une maison sur la commune afin de bénéficier de la proximité de l'école maternelle pour leur fils de 4 ans.

Bulletin d'information municipal édité par la mairie de Saint-Astier • Directrice de la publication : Élisabeth Marty • Conception et mise en pages : DIAGONALE Saint-Astier • Comité de rédaction : l'équipe municipale et des agents communaux • Photos sauf mentions spéciales © Istock- © mairie de Saint-Astier • Impression : IOTA Saint-Astier • Diffusion 3 000 exemplaires imprimés dans un atelier certifié Imprim'Vert sur papier labélisé issu des usines de Condat-Le-Lardin (24)